



**Conseil exécutif du Programme des Nations Unies
pour les établissements humains**

Deuxième session de 2021

En ligne, 15 et 16 novembre 2021

Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

**Questions financières, budgétaires et
administratives, y compris la mise en œuvre
de la stratégie de mobilisation de ressources
conformément au plan stratégique**

**Solution structurelle pour enrayer la diminution
des contributions à des fins générales, en s'assurant que toutes
les sources de financement contribuent à la mise en œuvre
intégrale du plan stratégique et du programme de travail
d'ONU-Habitat****

Note du secrétariat

1. Au paragraphe 1 de sa décision 2021/2, adoptée à sa première session de l'année 2021, le Conseil exécutif a prié le Secrétariat de mettre en œuvre des mesures pour relever le défi structurel du financement de la mise en œuvre du plan stratégique pour la période 2020–2023. La principale difficulté a consisté à recueillir auprès des États membres des contributions volontaires de base suffisantes pour atteindre les montants requis approuvés par le Conseil exécutif à la fin de chaque année.
2. Les budgets annuels sont approuvés par le Conseil exécutif sur la base du projet de programme de travail et du projet de budget examinés par le groupe de travail spécial sur les questions programmatiques, budgétaires et administratives. À ce jour, le budget approuvé pour 2020 s'élève à 18,9 millions de dollars mais les contributions des États membres à cette fin ne sont que de 5,4 millions de dollars. De même, le budget pour 2021 a été approuvé à hauteur de 10 millions de dollars, tandis que les contributions ne s'élevaient qu'à 2 millions de dollars au 31 août 2021.
3. Un don ponctuel par un État membre devrait contribuer à atténuer les difficultés financières dont a hérité l'actuelle Directrice exécutive. Le don sera affecté au remboursement d'un prêt interne de 3 millions de dollars au Fonds d'affectation spéciale pour les dépenses d'appui aux programmes. Cela aidera ONU-Habitat à atteindre un niveau de réserve conforme aux meilleures pratiques du Secrétariat de l'ONU.
4. Outre un plan d'austérité rigoureux visant à réduire les coûts, la Directrice exécutive a mis en œuvre un plan d'action pour relever ce défi structurel, comprenant les points suivants :
 - a) Lancement d'un appel au Secrétaire général pour qu'il donne la priorité à ONU-Habitat et l'aide à obtenir des ressources supplémentaires au titre du budget ordinaire en 2023. Le budget ordinaire d'ONU-Habitat n'a bénéficié d'aucune injection importante au cours des

* HSP/EB.2021/12.

** La version anglaise du présent document n'a pas été revue par les services d'édition.

deux dernières décennies et, sur les conseils du Contrôleur de l'ONU, la Directrice exécutive est en train d'examiner les domaines prioritaires du mandat par suite des recommandations formulées par le Comité des représentants permanents à l'issue de son examen à mi-parcours du plan stratégique. Cette hiérarchisation permettra de recenser les principaux déficits résultant d'un mandat élargi ;

b) Alignement stratégique des sous-programmes du plan stratégique avec les objectifs des États membres par le biais de réunions des groupes régionaux, de dialogues bilatéraux et d'opérations ciblées sur le terrain. Au 31 août 2021, la Directrice exécutive avait tenu 27 séances de dialogue avec les États membres ;

c) Diversification de la base des donateurs en établissant un système de coordonnateurs pour les donateurs et en veillant à établir un dialogue plus ciblé avec les États donateurs. En 2019, ONU-Habitat comptait cinq nouveaux donateurs (Irak, Malawi, Sénégal, Singapour et Soudan du Sud) et en 2020, il en comptait quatre autres (République dominicaine, Mexique, Mali et Nigéria). Au 31 juillet 2021, sept États membres étaient redevvenus donateurs d'ONU-Habitat (Algérie, Allemagne, Burkina Faso, Espagne, France, Israël, Italie et Myanmar) ;

d) Manifestation par les États membres de leur intérêt à verser des contributions préaffectées à des fins plus générales pour appuyer certaines activités prescrites. En 2020, ONU-Habitat a signé un accord quadriennal d'un montant de 20,8 millions de dollars avec la Swedish International Development Agency (Agence suédoise pour le développement international), en vue d'appuyer les activités normatives relevant du plan stratégique. En 2021, cette agence a versé 800 000 euros supplémentaires pour appuyer le sous-programme 3. Des négociations sont en cours pour obtenir un financement similaire auprès de la Suisse en faveur des activités d'ONU-Habitat en Amérique latine et dans les Caraïbes ;

e) Fourniture d'un généreux appui par les États membres pour aider à remédier à l'insuffisance des ressources en pourvoyant deux postes inscrits au budget ordinaire, ainsi que des postes d'administrateurs auxiliaires. Entre 2020 et 2021, ONU-Habitat a embauché cinq administrateurs auxiliaires à l'appui de domaines tant d'intervention que de gestion relevant de son mandat ;

f) Publication par ONU-Habitat du bulletin trimestriel Urban Impact, afin d'assurer une meilleure communication avec les États membres et les donateurs en présentant des exemples de réussite dans différents domaines de collaboration et de partenariat ;

g) En 2020, lancement de la phase 3 du système d'information sur les donateurs. Ce système comprend une base de données sur les contributions des donateurs, des statistiques sur la mise en œuvre des projets et des rapports sur les arriérés de contributions des donateurs et sert également de registre pour les renseignements sur chaque donateur et les documents importants des donateurs, y compris les stratégies de développement et les dernières conclusions issues des réunions bilatérales avec les donateurs. Au 31 août 2021, l'ensemble des divisions et des bureaux régionaux avaient été formés à l'utilisation du système d'information sur les donateurs. En décembre 2020, le taux de communication d'informations par les donateurs était de 44 %, contre une amélioration à 73 % au 31 juillet 2021 ;

h) Examen par la Directrice exécutive de la possibilité d'obtenir régulièrement des ressources en dialoguant avec le secteur privé pour qu'il fournisse un appui direct à ONU-Habitat. À la dixième session du Forum urbain mondial, l'une des mesures avancées par les partisans du secteur privé consistait à étudier la mise en place d'une dotation à un tiers dont ONU-Habitat serait le seul bénéficiaire. Blenheim Capital Partners a créé la Sustainable Human Settlements Foundation, une association caritative enregistrée sur l'île de Jersey et conforme au cadre réglementaire financier du Royaume-Uni. La Sterling Hall School Foundation (SHSF) cherche également à obtenir le statut d'association caritative aux États-Unis et fait l'objet d'un examen par l'Internal Revenue Service (administration fiscale des États-Unis). En juillet 2021, afin de s'assurer qu'ONU-Habitat est en mesure de recevoir des dons provenant de la SHSF, la proposition a été présentée au Bureau des affaires juridiques et au Contrôleur de l'ONU. Elle fait actuellement l'objet d'une évaluation officielle par ces deux entités. L'ensemble des fonds provenant de cette dotation seront affectés conformément au programme de travail et au budget proposés par la Directrice exécutive, sous la supervision du Conseil exécutif et des organes de contrôle de l'ONU. L'équipe dirigeante s'attend à une injection de 5 millions de dollars pour 2021 et de 10 millions de dollars en 2022, la réception de ces montants étant prévue pour la fin de chaque exercice. Cette opération permettra de contribuer à remédier à l'insuffisance des ressources indispensables à la mise en œuvre du plan stratégique, ce qui aidera à stabiliser le Fonds de ressources non affectées de la Fondation.